



Etude sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et la création d'emplois en Côte d'Ivoire

TERMES DE RÉFÉRENCE¹

1. Contexte, justification

Les pays africains doivent aller vers une croissance verte² et créer des offres d'emploi, et le secteur privé a un fort potentiel pour être moteur dans cette dynamique. Les tendances observées dans la région soulignent cette nécessité. Il est à noter que la croissance en Afrique a été associée à une forte dégradation et à un épuisement croissant de son capital naturel ainsi qu'à la production de déchets et à une faible création d'emplois.

La dégradation du capital naturel est observée dans un large éventail d'écosystèmes. Par exemple, les méthodes de pêche non durables généralisées ont entraîné une baisse de la production et des stocks de poisson. 45% des poissons d'eau douce et 58% des espèces de plantes d'eau douce sont surexploitées et 21% de toutes les espèces d'eau douce sont menacées en Afrique. Sur les ressources terrestres, l'Afrique a connu la plus grande perte de superficie forestière de 1990 à 2015

par rapport au reste du monde. De plus, en tant que région parmi les plus vulnérables, l'Afrique supporte un fardeau disproportionné d'impacts du changement climatique, qui freine la croissance et pose de sérieux problèmes pour tous les aspects du développement de la région. Un corpus croissant de littérature montre que les pays sont sur le point de connaître une réduction de leur croissance en raison du changement climatique. Selon le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR), les pertes économiques directes résultant de catastrophes liées au climat ont augmenté de 151% au cours des 20 dernières années. Dans leur rapport de 2018, il est stipulé que les pays frappés par une catastrophe avaient enregistré des pertes économiques directes d'environ 3 milliards de dollars entre 1998 et 2017.

La croissance observée dans la région n'a pas créé suffisamment d'emplois. Pourtant, selon les estimations, 18 millions d'emplois par an en Afrique subsaharienne devront être créés pour 2035, afin d'accueillir les jeunes qui entrent sur le marché du travail. En effet, le taux de chômage des jeunes est élevé, à 12,4%.

Face à la dégradation croissante des ressources naturelles, au changement climatique et au faible taux de création d'emplois, il est impératif pour les pays de la région d'intensifier et accélérer les efforts en faveur de l'utilisation rationnelle des ressources, de la minimisation de la production de déchets et de la dégradation des ressources naturelles, ainsi que d'aller vers

¹ Ces termes de référence doivent être lus avec la note de synthèse de l'étude.

² Aux fins de la présente étude, la croissance verte fait référence à la croissance économique qui implique une production et une compétitivité accrue et efficace, tout en garantissant la résilience au changement climatique et le maintien / accroissement de la qualité, quantité et productivité des actifs naturels.

des modes de consommation et de production plus durables, tout en créant des emplois aux conditions décentes. La croissance verte est reconnue comme une réponse essentielle à cet impératif, étant donné qu'elle prône de bonnes politiques et des investissements adéquats. Des études montrent que le secteur privé³, les grandes mais aussi les petites et moyennes entreprises (PME), est un acteur clé et a un rôle crucial à jouer dans la croissance verte et de la création d'emplois. Le secteur privé peut potentiellement stimuler la croissance verte et accroître les possibilités d'emploi pour diverses raisons. Le secteur privé dans la région est en expansion et est responsable d'une bonne partie de la croissance économique ainsi que des emplois. Par exemple, dans les pays à faible revenu qui sont nombreux en Afrique, les PME représentent 78% de l'emploi total. Ils contribuent à la fois au niveau d'emploi existant et à la croissance de l'emploi. De plus, le secteur privé est à la fois un investisseur et un moteur de l'innovation et du transfert de technologie. En outre, l'importante empreinte environnementale associée au secteur privé, en particulier dans des contextes où la réglementation sur la protection de l'environnement est faible, témoigne des vastes possibilités de croissance verte induite par le secteur privé, en favorisant des politiques et des systèmes d'incitation appropriés.

Cette initiative cherche donc à identifier comment promouvoir le potentiel du secteur privé pour stimuler la croissance verte et la création d'emplois en Afrique. L'étude a pour but de fournir des éléments concrets sur les entreprises vertes/ marché vert (green business)⁴ et d'identifier les mesures, les incitations et les conditions qui doivent être renforcées pour stimuler les investissements verts afin de générer une croissance verte tout en créant des emplois.

L'étude s'appuiera sur d'autres travaux dans le domaine et contribuera à combler les lacunes en matière d'informations sur les entreprises vertes et ses catalyseurs, notamment les politiques et la réglementation, le financement, les incitations et le développement des capacités, afin de développer les activités des entreprises privées susceptibles de stimuler la croissance verte et de créer des emplois le contexte des pays africains.

Cette étude fera partie d'une initiative plus large dans 6 pays sélectionnés de la région, à savoir: le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Rwanda, l'Afrique du Sud et la Zambie. En outre, un consultant régional élaborera un rapport de synthèse basé sur les études de cas des 6 pays et les résultats d'un questionnaire international ainsi que de la recherche documentaire.

1.1 But et objectifs de l'initiative

Tout en se basant sur des évidences empiriques et des données factuelles, cette initiative, dont cette étude fait partie, vise à orienter la prise de décision et les investissements du secteur privé dans l'économie verte et à influencer les politiques, programmes et autres interventions

³ Pour cette étude, le secteur privé fait référence aux organisations ou entreprises qui se lancent dans des activités à but lucratif et qui appartiennent majoritairement à des intérêts privés (c'est-à-dire qu'elles ne sont ni détenues ni gérées par le gouvernement). Cela inclut les institutions et intermédiaires financiers, les entreprises multinationales, les petites et moyennes entreprises, les coopératives, les entrepreneurs individuels et les agriculteurs du secteur formel et informel. Cette définition exclut les acteurs à but non lucratif, tels que les fondations privées. Ceci est adapté de Morgado et Lasfargues (2017).

⁴ Dans cette étude, les entreprises vertes/ marché vert désignent une activité rentable à faible émission de carbone, résiliente au climat, contribuant à une utilisation efficace des ressources naturelles, réduisant ou éliminant les déchets et la pollution, ou contribuant à accroître la disponibilité, la qualité ou la productivité de l'eau, des forêts et des terres et d'autres actifs naturels. À ce titre, les entreprises vertes peuvent également en retirer des avantages, notamment par la chaîne d'approvisionnement, la stabilité des intrants ou du marché, la résilience au changement climatique ou la mise à profit des opportunités offertes par le marché vert.

publiques qui permettraient d'accroître les investissements verts privés susceptibles de générer une croissance verte tout en créant des emplois décents.

L'objectif général de l'initiative est de renforcer les mesures et les conditions permettant d'accroître les investissements du secteur privé afin d'accroître la croissance verte tout en créant des emplois.

Les objectifs spécifiques de l'initiative sont les suivants :

- (i) Renforcer les stratégies nationales afin d'encourager les investissements du secteur privé susceptibles d'accroître la croissance verte tout en créant des emplois.
- (ii) Dans les secteurs sélectionnés, mesurer les avantages et les opportunités pour le secteur privé d'investir dans l'économie verte, et permettre au secteur privé de saisir les opportunités offertes par la croissance verte.
- (iii) Renforcer les connaissances, aptitudes, et capacités du secteur privé afin qu'il soit en mesure d'identifier, planifier et accroître l'investissement dans les entreprises vertes.
- (iv) Renforcer les capacités des pouvoirs publics pour dessiner et mettre en œuvre des mesures et des incitations qui permettraient d'encourager le secteur privé à investir dans l'économie verte. À cet égard, l'étude contribuera à renforcer la capacité des États membres à élaborer, réformer et mettre en œuvre leur stratégie d'économie verte et leurs contributions déterminées au niveau national (NDC).
- (v) Renforcer les plates-formes et réseaux d'échanges pour accroître l'apprentissage et la collaboration entre entreprises du secteur privé mais aussi entre le secteur privé et les gouvernements.

L'étude s'appuiera sur le travail de partenaires et d'autres organisations dans les domaines connexes. Il s'appuiera sur les travaux de la CEA et les complétera, en particulier sur l'industrialisation verte, les chaînes de valeur et le développement « vert » du secteur privé. L'étude générera des résultats orientés vers l'action, contribuant ainsi à l'orientation stratégique de la CEA visant à favoriser les réponses locales et à adapter les solutions mondiales aux problèmes du continent. En outre, l'étude est fondée sur l'importance et la nécessité de solutions et d'approches novatrices pour accroître la croissance et la création d'emplois, ce qui cadre parfaitement avec la stratégie de la CEA consistant à définir des options politiques permettant d'accélérer la diversification économique et la création d'emplois dans la région.

L'étude apportera une contribution importante à la réalisation de nombreux objectifs et cibles de développement aux niveaux continental et mondial, notamment ceux énoncés dans l'Agenda 2063 de l'Afrique, les Objectifs du Développement Durable 2030 et l'Accord de Paris sur le changement climatique. L'étude contribuera en particulier à la réalisation des objectifs de développement durable 2, 7, 8, 9, 12, 13, 14 et 15 et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063 et des contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris.

2. Portée de l'étude

La présente étude mettra l'accent sur l'augmentation des investissements verts dans quatre secteurs sélectionnés : l'énergie, l'agriculture, le secteur manufacturier et le traitement des déchets. La plupart de ces secteurs sont des piliers de la croissance dans de nombreux pays de la région et offrent également d'énormes possibilités pour les investissements du secteur privé. Pourtant, les investissements dans ces secteurs ont toujours eu une forte empreinte environnementale. Par conséquent, l'orientation des investissements dans l'économie verte aura des résultats substantiels en termes de croissance verte et d'emploi.

3. Objectif et tâches

Objectif

L'objectif de cette étude est de produire un rapport solide, analytique et éclairé sur «la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et la création d'emplois en Côte d'Ivoire» .

Tâches et responsabilités du consultant

Tout en prenant en compte les informations antérieurs, le consultant effectuera les tâches suivantes sous la direction et la supervision du personnel de la Section de l'Economie Verte, de l'Innovation et de la Technologie (GEITS), dans la division des Technologie, changement climatique et gestion des ressources naturelles de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA):

(a) Préparer un rapport de démarrage de l'étude. Ce rapport de démarrage contiendra la conceptualisation de la mission ce qui démontrera une compréhension et une interprétation claires des tâches et fournira en tant que tel un cadre conceptuel, la méthodologie, y compris pour la collecte et l'analyse de données, ainsi qu'un plan de travail. Le rapport de démarrage comprendra également un plan détaillé du rapport ainsi qu'un questionnaire pour la collecte de données primaires dans le pays.

b) Entreprendre une recherche détaillée sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé pour stimuler la croissance verte et la création d'emplois en Côte d'Ivoire. Dans le cadre de la recherche, le consultant devra:

(i) Identifier, analyser et présenter des exemples existants et potentiels de marchés « verts » le long des chaînes de valeur des secteurs identifiés [voir (2) ci-dessus]. Présenter un argumentaire solide comprenant les coûts, bénéfices ou avantages⁵, les motifs et incitations existantes pour l'investissement du secteur privé dans les marchés verts. Dans ce cadre, des modèles de business vert réalisables seront mis en évidence.

(ii) Examiner l'environnement propice à l'économie verte, identifier et analyser les opportunités, les facteurs favorables mais aussi les défis qui favorisent, ou entravent, l'essor des entreprises / investissements « verts ». Ces facteurs, existants ou à mettre en place, pour maximiser les investissements verts peuvent inclure les caractéristiques du marché, le financement, l'innovation, la technologie, les connaissances et le renforcement de capacités ainsi que les politiques et les incitations gouvernementales.

(iii) Sur la base des marchés verts existants et potentiels, identifier, quantifier, analyser et démontrer la portée et le niveau des emplois réels créés ou susceptibles d'être créés.

(iv) Identifier et, si possible, quantifier et démontrer les bénéfices environnementaux réels et potentiels, y compris l'usage efficace des ressources, l'adaptation au changement climatique et la réduction de la dégradation des ressources naturelles et de la production de déchets résultant ou pouvant résulter d'investissements verts.

(v) Identifier, décrire, analyser les différents types et tailles d'entreprises vertes privées existantes (petites, moyennes, locales et étrangères), évaluer leur évolutivité et définir les conditions nécessaires à l'extension.

(vi) Explorer comment les entreprises vertes pourraient apprendre et se soutenir mutuellement et, à cet égard, explorer et identifier des plates-formes, des forums ou des alliances à différents niveaux, desquels on pourrait tirer parti afin de renforcer l'apprentissage, les échanges, le plaidoyer et la collaboration entre entreprises du secteur privé mais aussi entre secteur public et privé pour stimuler le marché vert. À cet égard, il est important de souligner les enseignements

⁵ Parmi les avantages, on peut citer une compétitivité accrue, des améliorations de la qualité et de la productivité, une réduction des coûts et une exposition réduite aux risques, notamment la sécurité des intrants (eau, matières premières) et la réalisation des objectifs de responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise.

qui peuvent être tirés hors de la région africaine pour renforcer les arguments en faveur des entreprises vertes privées, de la croissance verte et de la création d'emplois.

(vii) Identifier, évaluer et présenter de manière succincte les bonnes pratiques en matière d'investissements verts privés, de croissance verte et de création d'emplois.

(viii) Identifier et fournir les éléments clés d'une stratégie nationale et de recommandations pratiques orientées vers l'action que le pays et les entreprises pourraient poursuivre pour renforcer les mesures et les conditions et accroître les investissements du secteur privé en vue d'une croissance verte créatrice d'emplois.

c) Rédiger un rapport solide et bien informé sur la base des recherches susmentionnées. Le rapport sera préparé en utilisant à la fois des données quantitatives (diagrammes, tableaux et graphiques) et des informations qualitatives. Le rapport contiendra un résumé; une section décrivant les messages clés; une introduction comprenant le cadre analytique du rapport; et couvrir, sans toutefois s'y limiter, les problèmes identifiés dans les tâches (i) à (viii) ci-dessus.

d) Le rapport fournira les éléments clés d'une stratégie nationale et de recommandations pratiques orientées vers l'action que le pays et les entreprises pourraient poursuivre pour renforcer les mesures et les conditions et accroître les investissements du secteur privé en vue d'une croissance verte créatrice d'emplois.

e) Soumettre le projet de rapport à la CEA et à ses partenaires pour examen et le réviser sur la base des commentaires et des contributions fournies.

f) Fournir le soutien nécessaire à l'organisation de la réunion d'experts chargée d'examiner le rapport.

g) Préparer le rapport et en faire la présentation lors de la réunion d'experts.

h) Produire un rapport final tenant compte des observations et des contributions reçues de la réunion d'experts, selon les directives de la CEA.

(i) Examiner et apporter des contributions de fond au rapport de synthèse régional intitulé « La mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et la création d'emplois en Afrique »

L'étude s'appuiera sur des données primaires et secondaires. Les données primaires seront générées par le biais d'une enquête par questionnaire que le consultant conduira dans le pays. Les données et informations secondaires seront principalement obtenues à partir d'examen de dossiers de documents pertinents pour la mission. Le consultant examinera ainsi, entre autres, les stratégies, les cadres, les documents et les rapports régionaux, sous-régionaux et nationaux / gouvernementaux. Les documents ayant une couverture internationale seront également examinés pour expliquer, entre autres, les concepts et fournir un contexte global.

4. Résultat final

Le résultat final de cette étude sera un rapport solide, analytique et éclairé sur « La mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et la création d'emplois en Côte d'Ivoire ».

5. Livrables attendus

Le consultant livrera les éléments suivants:

(i) Rapport initial. Ce rapport doit contenir:

- Conceptualisation de la tâche qui démontre une compréhension et une interprétation claire des objectifs et fournit un cadre conceptuel, la méthodologie, y compris pour la collecte et l'analyse de données, ainsi qu'un plan de travail.

- Un plan annoté du rapport.
 - Un questionnaire bien conçu pour la collecte de données primaires dans le pays.
- (ii) Les données (de préférence au format Excel) utilisés pour générer les figures (diagrammes, graphiques, etc.) présentées dans le rapport d'étude;
- iii) Appui à l'organisation et à la tenue de la réunion d'experts chargée d'examiner le rapport. Cela inclura une contribution à l'identification des experts pour participer à la réunion, une présentation PowerPoint lors de la réunion et un appui à l'organisation de la réunion.
- (iv) Un rapport solide, analytique et éclairé sur « La mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et la création d'emplois en Côte d'Ivoire ».
- (v) Révision, contributions et commentaires au rapport régional / de synthèse sur « Unleashing the potential of the private sector to drive green growth and job creation in selected countries in Africa »

Tous les documents écrits doivent être préparés en français. À l'exception de la présentation PowerPoint, toutes les sorties doivent être préparées en utilisant un interligne simple, times new roman 12, une numérotation des pages, une liste des acronymes, une table des matières, des notes de bas de page, des références, des annexes et des appendices pertinents.

Tous les travaux soumis doivent être les travaux originaux du consultant et contenir la référence et la reconnaissance appropriées des documents cités et des bases de données utilisées.